



CONFEJES – OXFAM – MINISTERE DE LA JEUNESSE

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS SUITE À L'ATELIER DE FORMATION

*De Renforcement des Capacités
des Leaders d'associations de jeunesse
et des Cadres Régionaux en matière de*

RESPONSABILITE CITOYENNE, LUTTE AUX VBG ET CULTURE DE LA PAIX

Niamey/Niger du 10 au 14 décembre 2012



1. Synthèse des travaux de l'atelier de formation des jeunes leaders d'association du CNJN et des cadres régionaux de jeunesse sur la responsabilité citoyenne en matière de lutte aux violences basées sur le genre et de culture de la paix

Du 10 au 14 Décembre 2012, s'est déroulé, dans les locaux du Palais du 29 juillet, les travaux de l'atelier de formation sur la responsabilité citoyenne en matière de lutte aux violences basées sur le genre et de culture de la paix à l'intention des jeunes leaders d'associations de jeunesse et des cadres de jeunesse. Organisé conjointement par OXFAM, la CONFEJES et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Niger, l'atelier visait à :

Objectifs spécifique :

- ✓ Développer des connaissances et des compétences chez les jeunes leaders d'associations jeunesse en responsabilité citoyenne et plus spécifiquement, pour la promotion de la culture de la paix et la lutte contre les VBG.
- ✓ Concevoir un plan d'actions régional par et pour les jeunes sur les enjeux prioritaires en matière de responsabilité citoyenne, de culture de la paix et de lutte contre les VBG.
- ✓ Mobiliser les acteurs locaux et régionaux pour la paix et contre les violences basées sur le genre au sein des associations de jeunes.

La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux importantes allocutions. La première a été celle de Mlle Joumana Yahchouchi, conseillère en développement et gestion qui, au nom d'OXFAM, a souhaité la bienvenue aux participants venus des huit régions du Niger, avant d'adresser ses remerciements aux partenaires (CONFEJES, MJS/C). Dans son discours, Mlle Joumana a relevé que chaque jour, ce sont près de 5 millions de jeunes Nigériennes et Nigériens qui font face à plusieurs défis pour prendre la place qui leur revient et exercer leur rôle et responsabilité de citoyens à part entière. Ce pourquoi, poursuit-elle, si le présent atelier s'intéresse au renforcement des capacités des jeunes, c'est parce que ces derniers constituent sans nul doute une ressource précieuse et incontournable pour le développement du pays. Avant de terminer son intervention, Mlle Joumana a invité les participants à laisser libre cours à leur créativité et à leur imagination, à être curieux et à poser des questions afin qu'ils osent imaginer un Niger porteur de paix et leader dans l'élimination des discriminations basées sur le genre.

Ensuite, la parole fut donnée au Directeur Général de la Jeunesse qui, après avoir lui aussi souhaité la bienvenue aux participants, les a exhortés d'être attentifs aux différents exposés et de participer pleinement aux travaux.

Déroulement des travaux

Ce fut ensuite au tour des formateurs de se présenter, présenter les objectifs et attentes, soumettre l'agenda pour amendement et dégager avec les participants, les règles de conduite de l'atelier de formation. Aussi, des informations administratives sur l'atelier ont été données aux participants par Mme Christelle Desforges,

conseillère en autonomisation socioprofessionnelle des jeunes à OXFAM, avant qu'ils ne se présentent à leur tour.

Les travaux ont débuté par un exposé sur la démocratie et l'Etat de droit, présenté par Mme SEKOU Dijé. Cette dernière a abordé ce premier point en demandant aux participants de définir avant de clarifier les différents types de démocratie, à savoir : la démocratie directe, la démocratie indirecte et la démocratie comme exigence de justice sociale.

La conférencière a par la suite continué son exposé sur l'Etat de droit où elle a entretenu les participants sur la séparation des pouvoirs, la bonne gouvernance et la laïcité de l'Etat.

Le deuxième thème de la journée a été « la responsabilité citoyenne », cette fois présenté par Mr Amadou Abdou Diori, Chef Département soutien à la vie associative à l'INJS/C. Dans son exposé, le conférencier a présenté les objectifs de la communication, l'approche théorique, l'approche pratique, l'approche sociologique de la citoyenneté, la dimension politique, la dimension culturelle, la dimension économique et l'approche individuelle de la citoyenneté. Avant de terminer, l'animateur a parlé sur les méthodes d'action citoyenne qui se regroupent à l'intérieur de quatre rubriques :

- S'informer ;
- Porter les questions sur la place publique ;
- S'associer avec des organisations déjà existantes ;
- Obtenir des résultats !

Les travaux de la deuxième journée de formation ont débuté par la lecture du rapport de la première journée. Ensuite, Sarah Bellemare d'OXFAM a demandé à l'assistance de définir le terme « genre ». Ceci a permis aux participants de faire des propositions de définition et de caractériser le genre comme une notion qui fait référence aux rôles et responsabilités socialement construits par les femmes et les hommes dans une culture dans un lieu donné et surtout, que les attitudes et comportements s'y rapportant, sont appris et peuvent être changés.

En abordant la situation des femmes dans le monde en général, puis en Afrique et au Niger en particulier, les données statistiques présentées par la formatrice ont permis de faire la comparaison entre les hommes et les femmes et de relever les inégalités. Ces comparaisons ont porté sur la scolarité, la mortalité maternelle, la question de l'emploi, du chômage, etc.

Pour permettre à l'assistance de dégager elle-même les rôles et responsabilités des hommes et des femmes, les participants ont réalisé des travaux de groupes dont les résultats ont été présentés, débattus en plénière. Les participants ont aussi abordé la question de discrimination directe et indirecte de façon participative avant de clore les travaux de la deuxième journée sur la théorie du changement. Encore une fois ce sujet a suscité beaucoup de réactions entre les participants sous la facilitation adroite de la communicatrice.

Les travaux de la troisième journée ont débuté par la lecture du rapport de la deuxième journée. Après son amendement, les travaux ont débuté avec la

communication de Madame Maxime Michel conseillère en VBG en contexte d'urgence à OXFAM.

Cette communication s'est articulée sur les trois parties suivantes :

Différentes formes de VBG ;

Causes et conséquences sur les individus, les communautés et la société ;

Comment jouer un rôle actif dans la lutte aux VBG.

La formatrice a en ce sens pris soins de rappeler la distinction qui existe entre le sexe et le genre, avant de définir les VBG comme une violence qui s'adresse à une personne sur la base de son genre ou de son sexe. En ce sens, ces violences incluent les actes qui infligent un préjudice ou une souffrance physique, mentale, ou sexuelle, la menace de tels actes, la coercition et autres privations de liberté. La première partie de cette communication a été abordé à travers des travaux de groupes autour de l'énumération des différentes formes de violences, à savoir : les violences sexuelles, physiques, verbales, psychologiques, socio-économiques et les pratiques traditionnelles néfastes. Ces réflexions ont été partagées en plénière assorties d'un relevé de certaines violences transversales.

Le deuxième point à l'ordre du jour était de relever les causes et les conséquences des violences sur les individus, les communautés et la société. À ce titre, la question des conséquences a aussi été traitée en sous-groupes en demandant aux participants d'identifier les conséquences physiques, économiques, psychologiques, communautaires et sociales.

La troisième partie permettant de savoir « comment jouer un rôle actif dans la lutte aux violences basées sur le genre ? » a également été abordée de manière à faire participer l'assistance. En ce sens, les sous-groupes ont eu à répondre aux questions suivantes :

Comment les personnes individuelles peuvent-elles, dans la vie quotidienne, contribuer à l'éradication de la violence basée sur le genre?

Quels rôle et responsabilité incombent au secteur de l'éducation – Ex. des enseignants et manuels, pour éradiquer la violence basée sur le genre ?

Quel rôle et responsabilité reviennent aux chefs religieux pour promouvoir pleinement les droits humains des femmes et la participation de celles-ci à la vie sociale et politique ?

Qui sont coupables et quelles mesures doivent être prises pour mettre fin à l'impunité sur la violence basée sur le genre sous toutes ses formes ?

Comment peut-on publiquement exposer et créer une prise de conscience sur les conséquences dévastatrices de la violence psychologique et physique contre les hommes et les femmes ?

Après de riches débats, les travaux de la journée ont pris fin avec une séance de projection vidéo animée par Abdoulaye Tanko, Coordonateur de la campagne « Nous pouvons », relative aux VBG.

La quatrième journée a quant à elle débuté aussi par la présentation et adoption du rapport de la journée en plénière. Puis, les participants ont suivi la présentation de Madame Sékou Dijé, DRH au MJS/C sur le thème de la promotion de la culture de la paix. Après avoir défini la notion de promotion de la culture de la paix, la formatrice s'est intéressée à la définition des mots clés : liberté, égalité, solidarité et tolérance,

avant de s'appesantir sur les principes et valeurs de la culture de la paix. Les contributions des participants et celles prépondérantes de la formatrice ont permis de comprendre la définition et le sens de ces mots.

Les principes et valeurs de la culture de la paix se reposent essentiellement sur le respect de la vie, la promotion et la pratique de la non-violence par l'éducation, le dialogue et la coopération, le respect des principes de souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des Etats et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle s'est alors appuyée sur des exemples pour mieux expliciter son explication notamment : le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies à la session de 2001 qui explicite ces principes en ces termes : le respect de toute vie, le rejet de la violence, le partage avec autrui et l'écoute axée sur la compréhension, la préservation de la planète, la redécouverte de la solidarité et les quatre conditions qui peuvent garantir la culture de la paix d'Edouard Herr, à savoir: l'appartenance commune à l'humanité, le respect de l'autonomie et de la liberté critique des personnes, l'acceptation des cultures et le respect de la diversité culturelle et religieuse dans la gestion de la vie publique.

Dans cette présentation, les participants ont pu apprendre que la promotion de la culture de la paix passe nécessairement par des mesures générales et des mesures concrètes, celles-ci comprennent le fait de :

- Renforcer une culture de la paix par l'éducation
- Promouvoir le développement économique et social durable
- Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme
- Pour les mesures concrètes :
 - Assurer l'égalité entre femmes et les hommes
 - Promouvoir la paix et la sécurité internationales
 - Favoriser la participation démocratique
 - Faire progresser la compréhension, la tolérance et la solidarité

Pour terminer, la formatrice a souligné que l'Etat, la famille et les médias sont parmi les principaux acteurs de la promotion de la culture de la paix.

Le deuxième thème de la journée relatif à la gestion des conflits est animé par Monsieur Diori Amadou Abdou, Chef de département soutien à la vie associative à l'INJS/C. Pour mieux appréhender les conceptions que les participants se font de la notion de « conflit », il a énuméré plusieurs mots synonymes du mot au nombre desquels les participants devraient retenir ceux exprimant les sens les plus proches. Au terme de cet exercice, il présenté le conflit comme « l'incompatibilité des idées, des valeurs et des intérêts ». « Le conflit est un phénomène normal naturel inévitable car il est lié aux attitudes des comportements et sentiments ».

Ensuite, il a noté que Le conflit peut être positif ou négatif. Il est positif lorsqu'il est abordé de manière constructive et devient négatif lorsque la manière de l'aborder est destructive. Il existe par ailleurs trois différents niveaux de conflit : le conflit latent, le Conflit ouvert et le Conflit violent. Pour éviter le conflit, il faut nécessairement prendre des mesures de prévention qui consiste à une alerte précoce, c'est-à-dire collecter, analyser des informations concernant les situations réelles ou potentielles de conflit en vue de prendre des dispositions pour que le conflit ne dégénère pas. Les personnes à alerter sont Les leaders d'opinions (plan local), les gens qui sont représentatifs dans leurs communautés (présidents d'associations, groupements),

Les autorités (maire, préfet, député, forces de l'ordre, etc.), les organisations humanitaires et ceux qui sont menacés (les victimes potentielles) ainsi que ceux qui menacent.

Pour le formateur, il y a des attitudes générales face au conflit qui sont : l'Évitement, le compromis, la soumission ou accommodation, la confrontation et la coopération ou la collaboration. La gestion de conflit est exercée par les parties elles-mêmes, en impliquant un tiers neutre, en se référant au cadre juridique ou en impliquant la force. Et que le succès de la gestion des conflits dépend, pour une très grande part, d'une bonne analyse et des compétences de la médiation.

Par conséquent, tout conflit mérite une analyse. Il en existe cinq types : les conflits en matière d'information, les conflits d'intérêts, les conflits structurels, les conflits de valeurs et les conflits relationnels. En matière de gestion de conflit, les individus peuvent décider d'adopter différentes attitudes, dont : la collaboration, la contestation, l'acceptation, l'évitement et le compromis.

La compétence en médiation est un véritable métier, mais le statut du médiateur ou sa personnalité est parfois plus important que ses compétences. Pour gérer les conflits, le médiateur doit utiliser les suggestions qui lui sont destinées et appliquer les conditions préalables à une meilleure gestion.

Il existe deux autres types d'interventions importantes en gestion de conflit : la négociation et l'arbitrage. La négociation est un processus dans lequel les parties acceptent de résoudre le problème, et les deux parties trouvent la solution sans une troisième partie. Il faut toujours négocier avec une solution alternative au cas où on n'a pas la solution, pour ne pas bloquer le processus.

Enfin après avoir développé les Principes du processus de médiation, le formateur a tiré une conclusion sous forme de démarche en trois phases : le premier jour de la rencontre, l'histoire du conflit et la résolution du Problème.

Ensuite un débat fut initié par Monsieur Abdoulaye Tanko suite à la projection vidéo de la veille. En conclusion, la vidéo portait un message de sensibilisation visant à mettre fin à toutes les violences faites aux femmes à partir du principe que tous les humains ont le droit fondamental de vivre sans violence et sans discriminations. Pour cela chacun de nous doit savoir que « Le changement est la responsabilité de l'individu, il est de son pouvoir et il est possible : il commence par moi ».

Enfin, le programme de la quatrième journée a été clôturé par la constitution des groupes de travail par région en vue de l'élaboration des plans d'action de mise en application des connaissances acquises de cet atelier.

La cinquième et dernière journée de cette session a porté sur la présentation et la discussion des projets de plans régionaux, l'administration des fiches d'évaluation et l'élaboration et adoption de la synthèse générale des travaux et des recommandations (ci-dessous), la remise symbolique des attestations.

En guise de clôture, Christelle Desforges et Amadou Abdou DIORI ont tour à tour remercié les participants pour leur forte participation au développement des différentes thématiques abordées avant de les exhorter à s'approprier la mise en

œuvre des plans d'action. Ces outils de travail seront finalisés par l'équipe technique tripartite avant de les envoyer dans les boîtes électroniques des participants. Une photo de famille a été prise comme pour immortaliser la deuxième session du programme conjoint MJS/C-CONFEJES-OXFAM.

2. Évaluation globale de la formation

Points forts

Au niveau des points forts de l'atelier de formation, à noter tout d'abord le démarrage de l'atelier par les objectifs et attentes envers les participants, ainsi que l'approche pédagogique participative mettant en scène plusieurs intervenants spécialistes de leur domaine. Par ailleurs, de nombreux débats ont eu lieu témoignant de l'intérêt pour les thématiques de la part des participants. À ce titre, des discussions constructives, les participants ont pu eux-mêmes contribuer aux apprentissages. Bien que parfois des idées vives s'affrontaient, les participants avaient le souci de l'autorégulation de groupe et s'appuyaient sur le code de conduite pour y arriver. Par ailleurs, le fait de le CNJ ait sélectionné lui-même les participants, ceux-ci étaient d'une grande qualité et la parité fut respectée. Sommes toutes, cet atelier de formation aura bénéficié des leçons apprises lors du précédent atelier et de l'expérience des formateurs.

Points à améliorer

De ce point de vue, il faut souligner le court laps de temps de préparation pour la formation, cette fois en raison de l'attente pour la désignation des formateurs du ministère de la jeunesse. Le retard important (près de 2h) des officiels du ministère pour l'ouverture de la session pourrait également être amélioré. Mme Sékou ayant finalement été désignée pour avoir déjà suivi une formation de formateur, n'aura donc eu que deux jours de préparation avant son exposé. En ce sens, les supports auraient pu être revus pour ne pas être surchargés d'informations. La gestion du temps a également fait l'objet de critique. Selon certains, les débats et les pauses auraient pu être mieux encadrés, d'autres affirmaient même souhaiter que la durée soit prolongée tellement le sujet les intéressait.

3. Recommandations

Nous participants à cet atelier, tout en remerciant très sincèrement les organisateurs pour cette initiative, formulons les recommandations suivantes :

1. A l'endroit du MJSC

- Elargir ces formations, allant jusqu'aux leaders des communes rurales ;
- Impliquer davantage le CNJ dans la conception des programmes d'activités concernant les jeunes ;
- Accompagner et renforcer les capacités des structures de jeunes.

2. A l'endroit d'OXFAM

- Intensifier les actions de renforcement des capacités des structures du Conseil National de la jeunesse ;
- Renforcer les capacités des leaders associations des jeunes en planification et gestion axée sur les résultats ;

3. Aux participants

- Assurer des séances de restitution des acquis de la session de formation conformément aux plans d'action régionaux
- Pérenniser les acquis reçus lors des différentes sessions de formations dans leurs interventions courantes.

Annexe : liste de présences

PARTICIPANTS ATELIER DE FORMATION SUR La responsabilité citoyenne, la promotion de la culture de la paix et la lutte contre les violences basées sur le genre						
NOM	AGE S	SEX E	STRUCTURE	TELEPHON E	email	Provenance
1. MOUMOUNI OUSSEINI	51	M	DRJS/C TILLABERI	90130738	moumouniousseini@yahoo.fr	Résident
2. HAROUNA ABDOU	38	M	DRJS/C ZINDER	96575317	goudanaou@yahoo.fr	Résident
3. SADOU MAMOUDOU	50	M	DRJS/C AGADEZ	96490014		Résident
4. HAMZA MAIKANO	49	M	DRJS/C TAHOUA	96068464	maikanohamza@yahoo.fr	Résident
5. MÂAZOU ABDOU	49	M	DRJS/C DIFFA	97984967	maazabdou@yahoo.fr	Résident
6. YAHAYA MAMAN	49	M	DRJS/C MARADI	90484561	Maman.yahaya@yahoo.fr	Résident
7. DJIBO HAROU	49	M	DRJS/C DOSSO	90040473	djiboharou@yahoo.fr	Résident
8. Mme BOUBACAR HALIMA	46	F	DRJS/C NIAMEY	90041957	halimasalaou@yahoo.fr	Résident
9. ABDOURAHAMANE ISSOUFOU DIORI	30	M	CRJN DOSSO	91418147		Résident
10. IBRAHIM ALASSANE	24	M	CRJN DIFFA	96207176	ibrahimalassane@yahoo.fr	Nguigmi à 145km de Diffa
11. MME MINA MAHAMANE	32	F	CRJN DIFFA	96260180		Mainé soroa 70k de Diffa
12. MARIAMA ABDOU YAHAYA	27	F	CRJN ZINDER	96502395	Abdoumariama27@yahoo.fr	?
13. IBRAHIM MOUSSA	34	M	CRJN AGADEZ	96497026	Mariko_papa@yahoo.com	Arlit 185km d'Agadez
14. ADAGA MAHAMAN LAWAN	30	M	CRJN ZINDER	96908180	adagamahamanlawanousseini@yahoo.fr	Mirriah 32Km de Zinder
15. MME SANI AMINA ISSA	24	F	CRJN NIAMEY	96552060	amyissa1@yahoo.fr	Résidente
16. BALIRA CHEFFOU	30	F	CRJN DOSSO	96548635		Dogondoutchi 140k Dosso
17. RAMATOU GARBA	28	F	CRJN	96026469		Résidente

			TILLABERI			
18. MARIAMA ABDOU	33	F	CRJN AGADEZ	96265604		Résidente
19. RACHID ABDOU	31	M	CRJN TAHOUA	96488375		Illéla 90Km de Tahoua
20. SALAMATOU MAMAN MANZO	30	F	CRJN TAHOUA	99636409	salymanzo01@yahoo.fr	Résidente
21. MORY RAFAN C.	31	M	CRJN NIAMEY	90065995	moryrafancamara@yahoo.fr	Résident
22. YACOUBA CISSE SOUMANA	28	M	CRJN TILLABERI	967639339	ciscoa2002@yahoo.fr	Say 180Km de Tillabéri
23. OUSMANE OUMAROU	33	M	CRJN MARADI	97908394	manioumarou@yahoo.fr	Niamey
24. MAMANE LAMINO MOUMOUNI	27	M	CRJN MARADI	90965138	Lamine_talle@yahoo.fr	Tessawa 160Km de Maradi